

Transition Énergétique



La transition énergétique vise à transformer un système énergétique pour diminuer son impact environnemental. C'est l'un des volets de la transition écologique. On désigne communément sous ce vocable et dans cet objectif, l'ensemble des évolutions du système de production, de distribution et de consommation d'énergie, sur un territoire donné.

Les enjeux de la diminution de l'impact environnemental sont essentiellement de :

- Réduire les émissions de GES ;
- Tendre vers un système énergétique plus sûr en termes géostratégique et de risque industriel et nucléaire ;
- Évoluer vers un système énergétique moins centralisé et à différentes échelles spatiales d'aménagement : architecturale, urbaine et paysagère ;
- Évoluer vers une moindre consommation d'énergie (efficacité, efficience énergétique).

Qu'est-ce que la transition énergétique pour ADALTYSS??

C'est d'abord participer directement à l'effort national de transition, au sein même du cabinet :

- En sensibilisant les équipes, en expliquant, en formant, en diffusant l'information sur ces sujets (processus démarré

en juin 2013)

- En facilitant, et depuis début 2020 en encourageant le télétravail des collaborateurs pour limiter les déplacements
- En proposant des places de parkings dans tous nos bureaux afin de faciliter les déplacements à vélos (depuis janvier 2017)
- En disposant d'un système de visio conférence performant, afin de limiter les déplacements (depuis septembre 2017)
- En limitant le papier, en facilitant le recyclage (depuis en 2015)
- En achetant de l'énergie électrique verte : depuis 2015, la totalité de l'électricité consommée par Adaltys est garantie renouvelable.

C'est ensuite participer à ce mouvement de transition avec nos clients et nos partenaires, en les accompagnant sur toute la chaîne de valeur de l'énergie, après avoir intégré ses mécanismes de marché, ses process techniques, industriels, économiques et financiers.

Ainsi, les avocats d'Adaltys travaillent en continu sur des thématiques de production d'énergie, de transport, de distribution, de consommation, ainsi que sur les mécanismes de marchés : aides publiques (obligation d'achat et complément de rémunération) et fiscalité, outils de valorisation et d'obligations (CEE, garanties de capa, obligations CO2), modes d'achat (OTC, bourses ; PPA, contrats liés...).

Autour de cette chaîne de valeur, notre expertise, en tant qu'avocat, est de tisser les liens entre les thèmes pour mieux les maîtriser, en apportant un conseil et expertise à forte valeur ajoutée, et en structurant des offres spécifiques.

La transition énergétique passe aussi par la diffusion de l'information, et la participation à des projets, des associations. Aujourd'hui, Adaltys est membre :

- De l'AMORCE, association historique des collectivités territoriales
- D'AURA Digital Solaire, dont Jérôme LEPEE est administrateur
- Du Syndicat des Energies Renouvelables, dans les commissions photovoltaïques, hydroélectrique et gaz vert.

Le clin d'œil : mettre en avant la « transition énergétique » sur notre site Internet, ce n'est pas du Greenwashing d'avocat, qui cherche à afficher une activité qu'il ne maîtriserait pas.

Professionnellement, la transition énergétique chez Adaltys, c'est 15 ans d'histoire(s), de travail, 12 avocats mobilisés, et les commentaires du Code de l'énergie Dalloz depuis 2014.

Et humainement, la transition énergétique, c'est pour nous être acteurs de la vie sociale, s'impliquer dans des objectifs de bien commun, c'est enfin donner du sens au temps que nous consacrons à assister nos clients et leur offrir un service de qualité et de haute valeur ajoutée.